

**COMMUNE DE  
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660  
Téléphone : 04 77 51 20 01  
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2023**

Délibération n° 2023-08-104

Date de la convocation : 16 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 9

**Votes** : 22

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

**Le vingt-deux décembre deux-mil-vingt-trois à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

**Membres présents :**

DUCREUX Vincent, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, CROZET Hélène, LESCOANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre

**Procurations :**

ROCHETIN Pascale procuration à MANDON Geneviève  
SEUX Christian procuration à DUCREUX Vincent  
ROCHETTE Yvette procuration à CHAVANA Jean-Luc  
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel  
DUCHAMP Françoise procuration à SANTIAGO François  
EBOLI Laure procuration à LAROIX Laurence  
MERLE Evelyne procuration à LESCOANNE Etienne  
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène  
FAURE Pascal procuration à BESSON Hélène

**Absents excusés :**

**Secrétaire :** LARGERON Olivier

---

**OBJET : SUBVENTION CAF – PLAN MERCREDI 2024**

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions mises en place par la Caisse d'Allocations Familiales pour aider les projets d'investissements les communes.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales en vue de la réalisation du projet suivant qui pourra être réalisé au cours de l'année 2024 :

***Plan Mercredi :***

- Construction d'un espace de loisirs et vie sociale intergénérationnel et multi-activité à la Croix de Garry

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet.
- DECIDE de solliciter l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.  
COPIE CERTIFIE CONFORME.  
A SAINT-GENEST-MALIFAUZ, le 22 décembre 2023.

Le Maire  
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20231222-2023-08-104-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2023